



COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4529, rue Clark, Montréal, Québec H2T 2T3 • Tél. : (514) 598-5533 • Téléc. : (514) 598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

INDICATEURS DU TAUX DE CONTREBANDE DE TABAC

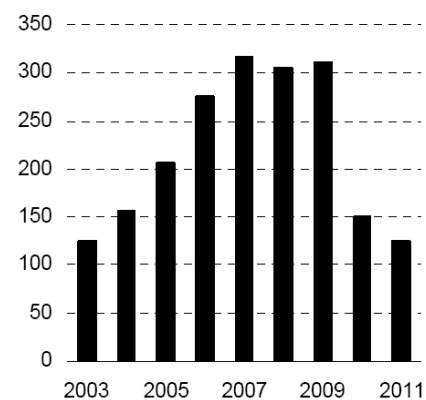
(Mise à jour : mars 2016)

Contrairement aux cris d'alarme de certains groupes,
la contrebande a diminué au Québec et au Canada

➔ SELON LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

- **Mars 2016** : Sans contenir de chiffres pour 2015, le budget gouvernemental 2016-2017 confirme la tendance des dernières années, mentionnant que « la part de marché des produits de la contrebande de tabac est passée de près de 30 % en 2009 à **environ 15 % de 2011 à 2014.** »ⁱ
- **Juin 2014** : Le Plan budgétaire 2014-15 précise qu'« *alors que la part de marché de la contrebande était estimée à près de 30 % en 2009, elle a diminué à 14 % en 2013, un niveau stable depuis 2011 et similaire à celui observé au début des années 2000.* »ⁱⁱ
- **Février 2014** : Le budget provincial 2014-2015 (non voté) déposé en février indique que les revenus en lien avec la vente de tabac sont passés de 914 millions \$ en 2011-2012 à 1 049 millions \$ⁱⁱⁱ en 2013-2014. Ce dernier montant excède de 5 millions \$ les revenus projetés pour 2013-2014 suite à la hausse de la taxe provinciale de novembre 2012, c'est-à-dire 130 millions \$ de plus que les revenus de 2011-2012 (914 millions \$)^{iv}, pour un total projeté de 1 044 millions \$.
- **Décembre 2013** : « *La perte fiscale liée à la vente illégale de cigarettes est passée de 225 à 125 M\$. Entre 2004 et 2007, le ministère des Finances et de l'Économie du Québec estimait que 30 % du tabac vendu sur le marché provenait de l'économie souterraine. Ce pourcentage est aujourd'hui de 15 %.* »^v
- **Juin 2013** : Témoignant en Commission parlementaire, Gilles Paquin, le président-directeur général de Revenu Québec explique que « *la contrebande de tabac, là, est retournée à des taux qui sont comparables à ceux du début des années 2000, de l'ordre de 15 % ... on pense que la hausse de la taxe sur le tabac n'a pas eu pour effet d'entraîner une recrudescence de la contrebande.* »^{vi}
- **Novembre 2012** : Selon les estimés officiels du gouvernement, la « *part de marché des produits du tabac de contrebande pour 2011 est évaluée à 15 %, soit la moitié de ce qu'elle était en 2008.* »^{vii} Dans son plan budgétaire 2013-14, le gouvernement précise que « *De 2008-2009 à 2011-2012, les revenus provenant de la taxe spécifique sont passés de 654 millions de dollars à 914 millions de dollars, soit une augmentation de 260 millions de dollars.* »
- **Mai 2012** : **Raymond Bachand, alors ministre des Finances et du Revenu, estimait la contrebande à 17 % du marché**^{viii}. **Avril 2012** : **Jean-St-Gelais, alors président de l'Agence du revenu du Québec, estimait le marché de la contrebande à 18% du marché** comparativement à 40 % il y a deux ans.^{ix}
- **Mars 2011** : Selon le Plan budgétaire 2011-2012, **la contrebande représentait environ 20 % du marché québécois en 2010.**^x

Évolution des pertes fiscales liées à la contrebande de tabac
(en millions de dollars)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

➔ SELON LES COMPAGNIES DE TABAC :

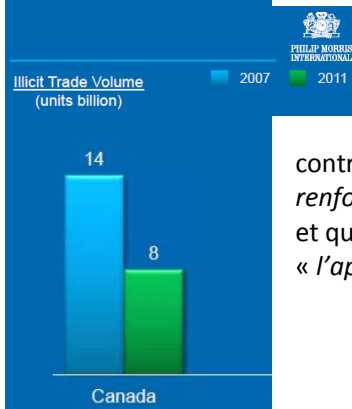


Août 2015 ► Dans son mémoire rédigé dans le cadre de la révision de la Loi sur le tabac, Imperial Tobacco Canada estime le taux de contrebande des produits du tabac à « environ 15 % »^{xi}, conformément aux données gouvernementales.

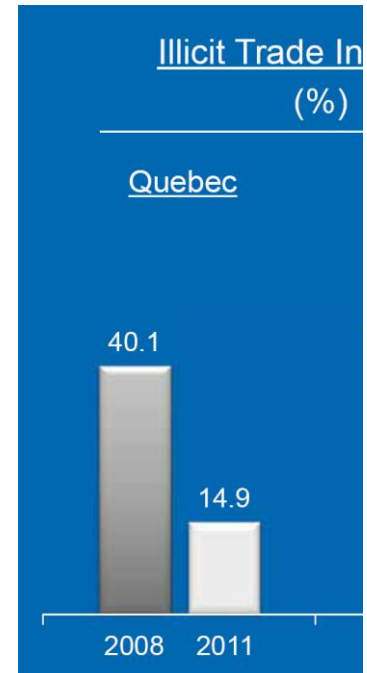
Juin 2012 ► Selon une présentation donnée en juin 2012 par un haut dirigeant de Philip Morris International^{xii} (propriétaire du deuxième plus grand manufacturier au Canada, Rothmans, Benson & Hedges) :

- La contrebande de tabac au Québec aurait baissé de 40,1 % du marché en 2008 à 14,9 % en 2011. ➔
- Au Canada, la contrebande en 2011 aurait représenté 8 % du marché, alors qu'elle aurait représenté 14 % en 2007.

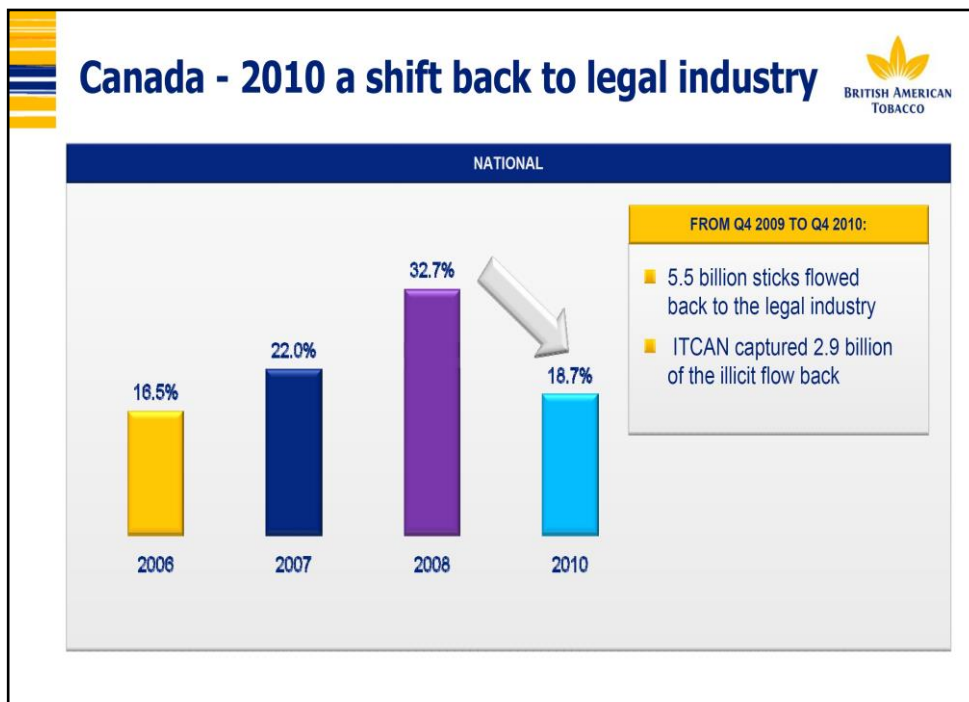
Illicit Trade Trends



Par ailleurs, une présentation datant de novembre 2011 expliquait que la baisse de la contrebande reflétait « principalement les mesures de renforcement pour réduire les ventes de contrebande »^{xiii} et que ce « développement positif » résultait de « l'application renforcée [des lois fiscales] au Canada ».^{xiv}



► Selon British American Tobacco, maison mère d'Imperial Tobacco :



- La part de marché des produits de contrebande au Canada aurait baissé de 33%-34% en 2008 à 18,7% en 2010^{xv} puisque, selon BAT, « le gouvernement au Canada travaille très fort contre la contrebande, et ils ont obtenu de très bons résultats, coupant la contrebande de moitié au Canada. »^{xvi}

➔ SELON LES VOLUMES DE VENTE LÉGALE DE CIGARETTES :

**CONSOMMATION TOTALE DE CIGARETTES =
VOLUME DE VENTE LÉGALE DE CIGARETTES + VOLUME DE CIGARETTES DE CONTREBANDE**

► Selon les statistiques de Santé Canada^{xvii}, le volume de vente de cigarettes légales au Québec a augmenté de façon substantielle entre 2008 et 2010 — de près de 30% — alors que le nombre de fumeurs, le nombre moyen de cigarettes consommées par jour et le nombre total de cigarettes consommées sont demeurés relativement stables.^{xviii} Il y a même eu certaines baisses, quoique généralement non statistiquement significatives. Par exemple, entre 2008 et 2010, le nombre de fumeurs quotidiens a diminué de 3,7% ou de 5,2% (selon les enquêtes) pendant que le nombre total de cigarettes consommées a diminué de 2,4% (consommation rapportée par les fumeurs quotidiens) ou de 4,3% (estimation de la consommation réelle pour tous les fumeurs).

L'augmentation substantielle du volume de vente légale de cigarettes est nécessairement compensée par une baisse correspondante du marché illégal en raison du volume de consommation relativement stable.

Variation du nombre de FUMEURS QUOTIDIENS ET OCCASIONNELS au Québec entre 2008 et 2010 (ESUTC)	-4.3%
Variation du nombre de FUMEURS QUOTIDIENS ET OCCASIONNELS au Québec entre 2008 et 2010 (ESCC)	+1.8%
Variation du nombre de FUMEURS QUOTIDIENS seulement au Québec entre 2008 et 2010 (ESUTC)	-3.7%
Variation du nombre de FUMEURS QUOTIDIENS seulement au Québec entre 2008 et 2010 (ESCC)	-5.2%
Variation du NOMBRE MOYEN de cigarettes fumées par jour par fumeur quotidien entre 2008 et 2010 (ESUTC)	+1.3%
Variation du NOMBRE TOTAL de cigarettes fumées rapportées* par les fumeurs quotidiens entre 2008 et 2010 (ESUTC)	-2.4%
Variation du NOMBRE TOTAL de cigarettes fumées (estimation réaliste**) par les fumeurs entre 2008 et 2010 (ESUTC)	-4.3%
Variation du volume de vente légale de cigarettes et de cigarettes équivalentes (tabac haché fin) entre 2008 et 2010	+29.3%
Variation du volume de vente légale de cigarettes entre 2008 et 2010	+29.8%

Il est possible d'estimer le volume et le taux de contrebande en soustrayant le volume de vente de cigarettes légales du nombre total de cigarettes consommées pour une même année. Pour calculer le nombre total réel de cigarettes consommées (compte tenu de la sous-estimation systématique du nombre de cigarettes consommées par les fumeurs lors d'enquêtes^{xix}), nous utilisons une estimation conservatrice (à la hausse) du nombre moyen de cigarettes consommées par fumeur^{xx}.

Québec	Nombre total de cigarettes consommées (milliards d'unités)	Nombre de cigarettes légales vendues (milliards d'unités)	Nombre de cigarettes issues de la contrebande (milliards d'unités)	% des cigarettes consommées qui proviennent de la contrebande
2008	9.26	5.87	3.39	36.6%
2010	8.87	7.62	1.25	14.0%
Variation:	-4.3%	29.8%	-63.3%	

En fonction de ces données, les cigarettes de contrebande ne représentaient que 14% du marché québécois en 2010 alors qu'elles représentaient près de 37% du marché deux ans auparavant en 2008. (Imperial Tobacco estimait publiquement le taux à 40,1 % pour l'année 2008^{xxi} alors que sa maison-mère, BAT, l'estimait à 33 % en privé auprès de ses investisseurs^{xxii}.)

En somme, la consommation de cigarettes ayant peu diminuée ou étant demeurée stable entre 2008 et 2010, **l'augmentation substantielle du volume de vente de cigarettes légales (30%) correspond vraisemblablement à une réduction importante (-63%) du nombre de cigarettes de contrebande consommées** durant la même période.

➔ SELON LES DÉTAILLANTS :

► Le plus récent estimé du taux de contrebande de l'Association québécoise des dépanneurs en alimentation (AQDA) (août 2015) chiffre celle-ci à 15 %.^{xxiii}

► Selon l'Association des détaillants en alimentation (ADA) du Québec (novembre 2010) :

• « *La contrebande du tabac ne représentait plus 40 % mais bien 19 % des cigarettes mises en marché au Québec* »^{xxiv}.

► Selon la revue des dépanneurs du Canada *Your Convenience Manager* (novembre 2010) :

• Les « ventes de cigarettes ont augmenté de 10 % dans le secteur des stations-service ».^{xxv} Selon leur source, la compagnie Nielson^{xxvi}, *la plus importante augmentation du volume de vente légale de cigarettes parmi les détaillants s'est manifestée au Québec, soit de 18% entre juin 2009 et juin 2010*. Ceci suit l'augmentation rapportée par la même revue pour la période de 2007 à 2008, qui se situait à 2,3 % au Québec^{xxvii}.

➔ SELON LES ENQUÊTES POPULATIONNELLES :

• Selon l'Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois (EHTQ) de l'Institut de la Statistique du Québec^{xxviii} « *10 % la proportion des fumeurs québécois de 15 ans et plus [ont] consommé des cigarettes de contrebande au cours des 3 mois [précédents] en 2011. Il s'agit d'une baisse significative par rapport à l'enquête menée en 2010 (14 %).* »

• Selon la même enquête effectuée en 2010^{xxix}, *91,4 % des fumeurs québécois s'approvisionnaient en cigarettes dans un commerce légal* (dépanneur, épicerie, station-service, etc.) *contre 1,9 % qui s'approvisionnent dans une réserve indienne* et 1,5 % d'une « autre façon ». (5,2 % les « prennent de quelqu'un » ou les reçoivent en dons).

Tableau 8
Lieu habituel d'approvisionnement en cigarettes, fumeurs de 15 ans et plus, Québec, 2010

	Total	
	%	Intervalle de confiance (95 %)
Dépanneur / tabagie	74,3	71,3 ; 77,3
Épicerie / supermarché / magasin à grande surface	12,4	10,5 ; 14,5
Station-service	4,7	3,4 ; 6,1
Je les prends de quelqu'un ou on me les donne	5,2 *	3,0 ; 7,4
Réserves indiennes	1,9 *	1,1 ; 2,9
Autres façons ou lieux d'approvisionnement	1,5 **	0,8 ; 2,4

* Précision passable, coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Faible précision, coefficient de variation > 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois, 2010*.

• Selon l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada de Santé Canada (ESUTC), *le pourcentage de fumeurs disant avoir acheté des cigarettes de sources non conventionnelles au cours des 6 derniers mois a chuté de 17 à 9 % entre 2009 et 2010*.^{xxx}

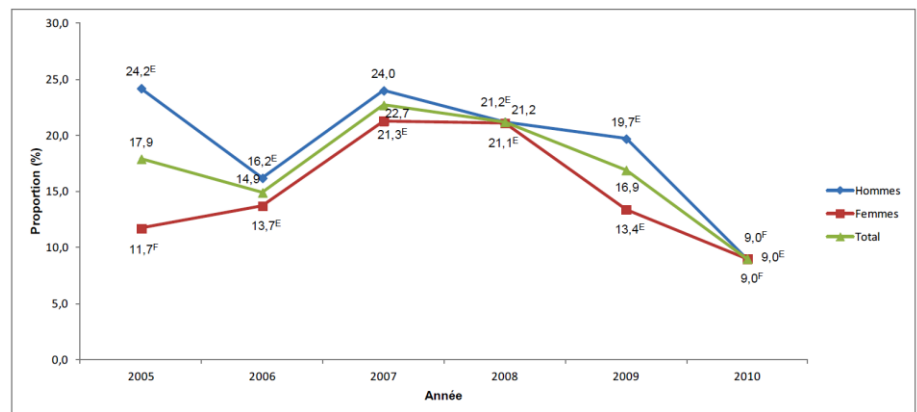


Figure 75 Proportion de fumeurs actuels qui ont acheté des cigarettes de sources non conventionnelles au cours d'une période de six mois selon le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 2005 à 2010

^E Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

^F Coefficient de variation supérieur à 25 %, estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 2005 à 2010, Statistique Canada.

- ⁱ **Gouvernement du Québec**, budget 2016-2017, « Renseignements additionnels 2016-2017 », page C.8, 2016. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/RenseignementsAdd.pdf>
- ⁱⁱ **Plan budgétaire 2014-2015**, page A-48, <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015a/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ⁱⁱⁱ **Gouvernement du Québec**, Budget 2014-2015 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page D.15, 20 février 2014. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2014-2015/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^{iv} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, pages A.110 et A.111. 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf>
- ^v **Sécurité publique Québec**, Communiqué, « Québec fait la vie dure aux contrebandiers de produits du tabac », 20 décembre 2013. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/salle-presse/communiques/126.html?tx_ttnews%5Btt_news%5D=11143
- ^{vi} « *constamment, depuis 2008-2009 - et probablement avant, mais j'ai les données pour 2008-2009 - les revenus provenant de la taxe sur le tabac ont augmenté, de 654 millions en 2008-2009 à 914 millions en 2011-2012, alors que le taux de tabagisme, qui était à 23 %, grosso modo, a chuté en 2011-2012 à 21 %. Donc, ce qu'on estime, c'est que la contrebande de tabac, là, est retournée à des taux qui sont comparables à ceux du début des années 2000, de l'ordre de 15 %. On a des actions qui sont très concertées dans le tabac... Donc, ces éléments-là nous donnent à penser qu'on a réussi à limiter la contrebande, à la ramener à un niveau qui était celui du début des années 2000, et, pour cette raison-là, on pense que la hausse de la taxe sur le tabac n'a pas eu pour effet d'entraîner une recrudescence de la contrebande, là, qui menacerait les revenus du gouvernement. On constate une hausse constante.* », Gilles Paquin, président-directeur général de l'**Agence de revenu du Québec** alors qu'il témoignait à la Commission des finances publiques dans le cadre de l'Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques, Journal des débats, jeudi 13 juin 2013 - Vol. 43 N°49. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cfp-40-1/journal-debats/CFP-130613.html>
- ^{vii} **Gouvernement du Québec**, Budget 2013-2014 – Plan budgétaire, “Un Québec pour tous”, page F.18, 20 novembre 2012. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2013-2014/fr/documents/Planbudgetaire.pdf> ; voir extraits pertinents au http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_11_20_Budget_Extraits_tabac.pdf
- ^{viii} « *Pour l'instant, notre stratégie fonctionne bien. La contrebande est passée de 40 % à 17 % et on fait à peu près 200 millions de revenus de plus qu'il y a deux ans au niveau de la fiscalité* », **Raymond Bachand, Ministre des Finances et du Revenu**, cité dans « Taxes : Pas de hausse en vue », Journal de Montréal, 13 mai 2012. <http://www.journaldemontreal.com/2012/05/13/pas-de-hausse-en-vue> ou http://cqct.qc.ca/images/2012/ART_12_05_14_Pas_de_hausse_en_vue_Taxes_JmlDeMtl_Qc_P3_10.jpg
- ^{ix} Selon **Jean St-Gelais, président de l'Agence de Revenu du Québec**, tiré de « 1,3 M\$ pour deux pubs; Revenu Québec » : « *Quant à la contrebande de tabac, elle n'est plus que de 18 % du marché, contrairement à 40 % il y a deux ans,* » **Journal de Montréal**, 17 avril 2012. <http://www.journaldequebec.com/2012/04/16/13-m-pour-une-campagne-de-pub> ou http://cqct.qc.ca/images/2012/ART_12_04_17_1300000_pour_deux_pubs_JmlDeMtl.pdf
- ^x « *Le ministère des Finances estime les pertes fiscales associées à la contrebande de tabac à 225 millions de dollars pour 2010. La contrebande représente donc environ 20 % du marché.* » **Ministère des Finances du Québec**, « Plan Budgétaire 2011-2012 », Page A.67. <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/DiscoursBudget.pdf>
- ^{xi} **Imperial Tobacco Canada**, mémoire présenté à la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations sur le projet de loi 44, 2015. http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.Bll.DocumentGenerique_106673
- ^{xii} **Philip Morris International**, « Investor Day – LA&C Region », James R. Mortensen, President, Latin America & Canada Region, Lausanne, June 21, 2012, page 7 et 48. http://www.cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PPT_12_06_21_PMI_InvestorDay_President_LatinAmerica&Canada.pdf <https://www.media-server.com/m/instances/8hjn6wmm/items/v2b4bx9m/assets/v4222k5w/0/file.pdf>
- ^{xiii} “*In Canada, the total tax-paid cigarette market was up by 20.0%, mainly reflecting stronger government enforcement measures to reduce contraband sales.*” **Philip Morris International (PMI)**, « *Philip Morris International Inc. (PMI) Reports 2010 Second-quarter Results* », Rapport aux actionnaires pour la première moitié de 2010 (deuxième trimestre), 22 juillet 2010. <http://phx.corporate-ir.net/External.File?item=UGFyZW50SUQ9NTQzOTd8Q2hpbGRJRd0tMXxUeXBIPTM=&t=1>
- ^{xiv} “*Illicit Trade: Positive development has been increased enforcement in Canada.* », Louis Camilleri, président du conseil d'administration et chef de la direction de **Philip Morris International (PMI)**, exposé devant des clients de la banque Morgan Stanley, le 17 novembre 2010, page 51. http://media.corporate-ir.net/media_files/IROL/14/146476/MorganStanleySLIDESFINAL1.pdf
- ^{xv} **British American Tobacco**, présentation : « Anti illicit trade: scale and opportunities » par Neil Withington, Director, Legal & General Counsel, mai 2011. [http://www.bat.com/group/sites/UK__8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/8F6C4B5D17C9E9F3C125788800568BD4/\\$FILE/05_Neil%20Withington%20-%20Anti%20Illicit%20Trade%20-%20Scale%20and%20Opportunities.pdf?openelement](http://www.bat.com/group/sites/UK__8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/8F6C4B5D17C9E9F3C125788800568BD4/$FILE/05_Neil%20Withington%20-%20Anti%20Illicit%20Trade%20-%20Scale%20and%20Opportunities.pdf?openelement)
- ^{xvi} “*And regarding Canada, yes, we had some good performance in Canada in terms of volume, mainly driven by the reduction of illicit trade. Let's not forget that 18 months ago, illicit trade in Canada hit something like 33%/34%. Now, we think that it's around 18% ... the Government in Canada is working very strongly against illicit trade, and they have achieved very good results, halving illicit trades in Canada.*” **British American Tobacco**, “British American Tobacco Preliminary Results 2010 - Thursday, 24th February 2011”, page 12. [http://www.bat.com/group/sites/uk__3mfnf.nsf/vwPagesWebLive/DO8GBPMZ/\\$FILE/medMD8EQEEZ.pdf?openelement](http://www.bat.com/group/sites/uk__3mfnf.nsf/vwPagesWebLive/DO8GBPMZ/$FILE/medMD8EQEEZ.pdf?openelement)

- xvii *Données des ventes en gros - 1980-2009*, **Santé Canada**, http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/indust/_sales-ventes/qc-fra.php. Montants pour 2010: 7,620 milliards de cigarettes et 214 796 kilogrammes de tabac haché fin (divisé par 0,66 grammes = équivalent d'une cigarette); Communication personnelle avec Judy Snider et Robert Nugent, **Santé Canada**, 31 août 2011 et 7 septembre 2011.
- xviii *ESUTC: Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, Historique 1999-2010*, **Santé Canada**, http://web.archive.org/web/20130529222817/http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/ctums-esutc_2010-fra.php; http://web.archive.org/web/20130618035319/http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/_ctums-esutc_2010/ann-histo-fra.php#tab4; *ESCC: Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle*, **Statistique Canada**, http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2
- xix « Les fumeurs ont généralement tendance à sous-déclarer le nombre de cigarettes qu'ils fument lors d'une enquête ». **Santé Canada**, http://web.archive.org/web/20130530121102/http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/_ctums-esutc_fs-ff/1999-list1-fra.php, citant **Hatziaendreu EJ, Pierce JP, Fiore MC, Grise VN, Novotny TE, Davis RM**. "The reliability of self-reported cigarette consumption in the United States", *Am J Public Health*, 1989, 79(8):1020-23.
- xx Les Médecins pour un Canada sans fumée estiment le nombre réel de cigarettes consommées par fumeur en utilisant la moyenne des données de trois années (1999, 2000 et 2001) lors desquelles le niveau de contrebande était relativement minime^{xx}. Ainsi, en divisant le nombre de cigarettes vendues par le nombre de fumeurs pendant ces années-là, on obtient une estimation plus juste du nombre moyen de cigarettes fumées par jour (20,7) ou par année (7551) par fumeur. Cette estimation concorde avec les études sur la sous-déclaration : la consommation rapportée par les fumeurs quotidiens en 2010 (15,1 cigarettes par jour) représente en effet 27% de moins que la consommation réelle estimée (20,7 cigarettes par jour par fumeur). **Médecins pour un Canada sans fumée**, *Estimating the volume of Contraband Sales of Tobacco in Canada in 2009*, page 7. http://www.smoke-free.ca/pdf_1/Estimating%20the%20volume%20of%20Contraband%20Sales%20of%20Tobacco%20in%20Canada-2009.pdf
- xxi "+40%: Percentage of reported illegal tobacco purchases by consumers in Ontario and Quebec in 2008". **Imperial Tobacco Canada**, « Illegal tobacco : Scope of the problem », septembre 2008, page 9, http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2008/DOCU_08_09_00_ITCL_Contraband_Package.pdf. « Au Québec, la proportion du volume d'achat de cigarettes illégales est passée de 30,5 % en 2007 à 40,1 % en 2008 et a presque doublé depuis 2006 », **GfK Research Dynamics**, 2008, *L'usage de cigarettes illicites au Canada, sommaire des résultats, étude 2008*, http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2008/DOCU_08_09_10_IT_ContrabandEstimatesFRA.pdf.
- xxii **British American Tobacco**, présentation : « Anti illicit trade: scale and opportunities » par Neil Withington, Director, Legal & General Counsel, mai 2011. [http://www.bat.com/group/sites/UK_8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/8F6C4B5D17C9E9F3C125788800568BD4/\\$FILE/05_Neil%20Withington%20-%20Anti%20Illicit%20Trade%20-%20Scale%20and%20Opportunities.pdf?openelement](http://www.bat.com/group/sites/UK_8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/8F6C4B5D17C9E9F3C125788800568BD4/$FILE/05_Neil%20Withington%20-%20Anti%20Illicit%20Trade%20-%20Scale%20and%20Opportunities.pdf?openelement)
- xxiii **Association québécoise des dépanneurs en alimentation**, mémoire présenté à la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations sur le projet de loi 44, 2015. http://www.assnat.qc.ca/Media/Process.aspx?MediaId=ANQ.Vigie.BII.DocumentGenerique_106301
- xxiv **Pierre-Alexandre Blouin, vice-président aux affaires publiques de l'Association des détaillants en alimentation du Québec**, tiré de leur bulletin de liaison *RADAR*, qui dit s'être fait confirmer par les principales compagnies de tabac. http://cqct.qc.ca/images/2011/ARTI_10_11_00_RADAR_ADACommenteContrebandep15_MED.jpg
- xxv Revue des dépanneurs du Canada, **Your Convenience Manager (YCM)**, « *Making a comeback: Sales up in c-gas as contraband crackdown continues* » page 20, novembre 2010. <http://magazine.ycmonline.ca/i/26918>
- xxvi **The Nielsen Company**, Quebec C&G, Ontario C&G, "Convenience and Gas, 52 weeks ending June 5, 2010"
- xxvii **Your Convenience Manager**, « Not so dark side of tobacco » par Tod Sinclair, page 22, mars/avril 2009, http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/ARTI_09_03_00_YCM_NotSoDarkSideOfTobacco_Extrait.pdf
- xxviii **Institut de la Statistique du Québec**, Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois (EHTQ) – 2011, http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/DOCU_12_05_00_ISQ_ZoomSante_HabitudesQuebecoisTabac.pdf
- xxix **Institut de la statistique du Québec**, Enquête sur les habitudes tabagiques des Québécois (EHTQ-2010), http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/STAT_10_12_00_ISQ_EHTQ_2010.pdf
- xxx Graphique tiré de : **Institut national de santé publique du Québec**, « *Monitoring du Plan québécois de lutte contre le tabagisme, 2012* », page 275.